

GROUPE



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Caisse des Dépôts investit dans l'innovation financière et sociale en souscrivant au titre associatif proposé par l'Adie

Paris, le 22 décembre - La Caisse des Dépôts participe à hauteur de 2,76 M€ à la souscription de l'émission de plus de 9 M€ de titres associatifs de l'Adie, association pionnière du microcrédit en France, pour financer son nouveau plan stratégique.

L'objectif pour la Caisse des Dépôts, qui réalise pour la première fois ce type d'opération, est d'apporter un soutien à l'Adie dans le renforcement de ses fonds propres, dans le but d'accompagner et de financer plus de projets de création et de développement d'entreprises (dont 22% sont situées en zone politique de la ville, 43% sont portées par des femmes et 25% par des jeunes).

Premier opérateur de microcrédit en France depuis sa création en 1989, l'Adie a pour mission de financer les personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire pour leur permettre de créer leur entreprise, et ainsi leur emploi. Elle accompagne également les micro-entrepreneurs, avant, pendant et après la création de leur activité pour en favoriser la pérennité.

Plusieurs partenaires de l'Adie participent à l'opération aux côtés de la Caisse des Dépôts : AXA (via Ecofi Investissements) pour 25% des titres émis, Groupe BNP Paribas à hauteur de 10%, et d'autres investisseurs ayant pris des tickets allant de 20 et 1000 K€ (Mirova, la SIFA, Allianz GI, la Caisse Solidaire, ENGIE).

L'investissement dans les structures de l'économie sociale et solidaire qui interviennent directement dans le développement économique des territoires constitue une priorité de la Caisse des Dépôts.

Les titres associatifs ont été rendus plus attractifs par la loi ESS de 2014, qui a réformé en profondeur cet outil de financement de long terme, innovant, pour accompagner le développement des fonds propres des associations, en rendant l'émission et la souscription de ces titres plus intéressantes.

Par ce choix, la Caisse des Dépôts montre que les nouveaux titres associatifs ont un bel avenir. Plus souples et d'une durée minimale de 7 ans, ils constituent un outil de financement adapté à fort impact social. Il est à noter que le ticket minimum élevé en fait un instrument clairement destiné aux moyennes ou grosses associations.



A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

www.caissedesdepots.fr

Contact presse

Géraldine Lacroix – 01 58 50 87 44

Geraldine.lacroix@caissedesdepots.fr

 @CaissedesDepots

A propos de l'Adie

Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.

Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 160 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 116 000 entreprises.

En 2014, elle a financé plus de 16 600 personnes et ainsi permis la création de plus de 200 nouveaux emplois par semaine. Le taux de pérennité de ces entreprises après 2 ans est de 70%, et le taux d'insertion des personnes financées après deux ans est de 84%.

Contact presse

Alice Dekker - 06 16 58 21 60 - alice.dekker@wanadoo.fr

www.adie.org

